

RÉSERVATION

1 - ENREGISTREZ LE FORMULAIRE SUR VOTRE BUREAU
2 - REMPLISSEZ LE SUR VOTRE ORDI OU IMPRIMEZ-LE
3 - UNE FOIS REMPLI, ENREGISTREZ OU SCANNEZ-LE ET...

**À NOUS ENVOYER**

PAR EMAIL (À L'ADRESSE CI-DESSUS) OU PAR COURRIER À L'ADRESSE DE L'ÉCOLE QUE VOUS TROUVEREZ EN BAS DE PAGE DANS LE BLOC ORANGÉ

VOS COORDONNÉES**NOM****PRÉNOM****ADRESSE****CODE POSTAL****VILLE****PAYS****TÉLÉPHONE****E-MAIL****VOTRE FORMULE DE COURS PARTICULIERS**

HORS SAISON

JUILLET ET AOÛT

POUR 1
120 €
PAR SESSION

POUR 2
150 €
PAR SESSION

POUR 3
180 €
PAR SESSION

POUR 4
200 €
PAR SESSION

POUR 1
140 €
PAR SESSION

POUR 2
180 €
PAR SESSION

POUR 3
210 €
PAR SESSION

POUR 4
240 €
PAR SESSION

DÉBUT DU STAGE**NOMBRE DE PARTICIPANT.E.S****PRIX TOTAL****ACOMPTE (30%)****VERSÉ LE****PAR VIREMENT****EN ESPÈCE****PAR CHÈQUE****MERCI DE PRÉCISER LE N°****ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE****ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE DOMMAGES CORPORELS**

OUI

NON

LES PARTICIPANTS**NOM****PRÉNOM****TAILLE****SEXE****NIVEAU**

débutant - intermédiaire - expérimenté

ÂGE**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné.e

père, mère tuteur.trice du (des) mineur(s) nommé(s) ci-dessus

autorise mon enfant à participer au stage de surf mentionné sur cette page, déclare que l'enfant est en bonne santé et apte à la pratique des sports aquatiques, dégage l'école de surf ainsi que ses responsables pour tout accident pouvant survenir en dehors des heures de cours lesquelles il/elle(s) est (sont) inscrit.e.s. **L'école engage son entière responsabilité depuis la prise en charge du ou des mineur.e.s au siège de l'école jusqu'au retour de la séance (transport aller/retour et leçon).**

FAIT À**LE****BON POUR ACCORD**

SIGNATURE
POUR LA VERSION
IMPRIMÉE

UNE FOIS LE FORMULAIRE REMPLI ET SCANNÉ, MERCI DE NOUS L'ENVOYER PAR COURRIER À
ÉCOLE DE SURF CHRISTOPHE REINHARDT - VILLA ASKENIA - RUE CHUCHUENIA - 643210 BIDART - FRANCE

N° Siret 325 255 743 00040

Conditions générales de vente : Le solde du montant du stage doit être réglé le jour d'entrée en stage. Tout stage commencé ne sera pas remboursé. L'école se réserve le droit d'annuler le stage si le minimum de 3 personnes inscrites n'est pas atteint. Toute annulation de la part du stagiaire qui interviendrait dans les 15 jours précédents la date retenue entraîne l'encaissement des arrhes versées. Le stagiaire est responsable du matériel en cas de perte, vol ou détérioration. Le signataire de cette fiche d'inscription reconnaît avoir été informé de son intérêt à souscrire un contrat d'assurance ayant pour objet de garantir les dommages corporels. Les élèves doivent avoir une assurance responsabilité civile individuelle couvrant la pratique du surf, ils doivent être aptes à nager une distance de 15 mètres et ne pas avoir de contre-indications médicales à la pratique du surf.